AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Rue St-Jean prolongée - 31130 BALMA - (Tél. 24.06.51)

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- BULLETIN TECHNIQUE N° 202 (23ème envoi de 1981) -

16 décembre 1981

VIGNE

L'EXCORIOSE DE LA VIGNE

Maladie causée par un champignon, elle est observée un peu partout, avec une intensité variable.

- Symptômes.

L'Excoriose se développe principalement au niveau de la base des sarments, dans la zone des 15 à 20 premiers centimètres, les premiers (centimètres) étant toujours les plus attaqués. L'écorce est crevassée, brunâtre ; parfois les crevasses ont l'allure de chancres, ceux-ci ont alors une bordure couleur lie de vin ; la base du sarment est souvent hypertrophiée, ce qui le rend cassant. Au-delà de la partie crevassée, des zones blanches sont visibles ; elles présentent de nombreux petits points noirs plus ou moins nettement différenciés : les Pycnides.

- Méthode de lutte.

On peut combattre l'Excoriose à deux époques :

- soit en hiver pour détruire les pycnides ;
- soit au cours du débourrement pour empêcher les contaminations dues aux spores (pycniospores) produites par les pycnides à l'occasion des chutes de pluies.

a) Traitement d'hiver.

C'est le plus sûr, car on peut choisir la meilleure période pour traiter : temps calme, sans pluie, sans vent, sans gel. Des essais conduits par le Service de la Protection des Végétaux, depuis plusieurs années, montrent que les meilleurs résultats sont obtenus en plaçant le traitement dans la période comprise entre le 15 décembre et le 15 janvier.

On peut intervenir soit avant, soit après la taille, sans inconvénient, mais il est plus commode de traiter une vigne taillée. Il y a donc intérêt à tailler d'abord les parcelles où l'on envisage de procéder à ce traitement.

Employer, de préférence, un produit à base d'arsénite de soude (Nombreuses spécialités) à la dose de 625 g d'arsenic à l'hectolitre. On peut aussi utiliser soit des colorants nitrés (600 g de m.a./hl), soit des huiles jaunes + colorants nitrés, de manière à avoir 600 g de D N O C à l'hectolitre.

P. 12.70

Les produits arsenicaux sont très toxiques, les manipuler avec précaution et veiller à respecter les indications portées à ce propos sur les emballages.

Traiter à basse pression en apportant, au minimum, 300 à 400 litres de bouillie à l'hectare.

b) Traitements au débourrement.

Il fait appel à des fongicides de synthèse et complètent l'action du traitement d'hiver.

- Echelle de sensibilité à l'Excoriose des principaux cépages de la région.

Très sensible	:	Cabernet Sauvignon.
Sensible	:	Alicante Bouschet, Alphonse Lavallée, Chardonnay, Chasselas, Duras, Folle Blanche, Gamay, Gamays Teinturier, Grenache, Mauzac, Muscadelle, Muscat de Hambourg, Ondenc, Sauvignon.
Moyennement sensible	:	Baroque, Cabernet Franc, Colombard, Jurançon, Merille, Pinot, Piquepoul Semillon, Syrah, Tannat, Merlot.
Peu sensible	:	Abouriou, Cinsaut, Cot ou Malbec ou Auxerrois, Gros Manseng, Negrette, Petit Manseng, Ugni blanc.
Manque de renseignement	:	Listan.

L'EUTYPIOSE

Cette maladie provoque des symptômes ayant une ressemblance avec ceux de l'Esca. Contrairement à ce dernier champignon, les traitements à l'aide des produits à base d'arsénite de soude sont sans effet.

L'Eutypiose est observée, dans notre région, dans le vignoble de GAILLAC et semble fréquente sur les cépages Ugni blanc et Cabernet Sauvignon.

Le parasite pénètre principalement par les plaies de grandes dimensions, surtout quand la taille est réalisée par temps humide et venté.

Par conséquent, dans les parcelles où l'on redoute l'Eutypiose (quand par exemple les traitements dirigés contre L'Esca s'avèrent inefficaces), tailler de préférence par temps sec et appliquer aussitôt une bouillie fongicide en badigeonnage à base de bénomyl (BENLATE) ou de carbendazime (Nombreuses spécialités) à raison de 12,5 g de matière active par litre.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : J. TOUZEAU.-

C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.